

Croquis rustiques : nocturne

Autor(en): **Schuler, Henri**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **47 (1909)**

Heft 10

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-205806>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.



Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).

Administration (abonnements, changements d'adresse),
E. Monnet, rue de la Louve, 1.

Pour les annonces s'adresser exclusivement
à l'Agence de Publicité Haasenstain & Vogler,
GRAND-CHÈNE, 11, LAUSANNE,
et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50;
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.

ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

C'EST DEMAIN QU'ON VOTE !

ALORS, père Daniel, c'est donc demain qu'on vote pour ce Grand Conseil ?

— C'est demain. Oh ! mon té, à présent, ce n'est plus rien que ces élections. C'est les comités qui font tout ; le citoyen n'a plus qu'à dire : Amen !

— Oh ! ça c'est vrai ; sans les journaux, on ne saurait pour ainsi dire rien. On ne saurait pas même qui se présente.

— Ah ! bougre, c'était pas comme ça avant. Y n'y avait que deux partis, les « verts » et les « blancs ». A présent, y en a autant que de saints su le calendrier. On tenait des grandes assemblées populaires, où on entendait Mossieu Ruchonnet — don le grand Louis — Mossieu Ruffy, le conseiller fédéral, Mossieu Cuénoud, le syndic, Mossieu Fauquex, « Mimi » qui était alo radicat. Y avait Mossieu Kohli, le laitier, un joyeux compagnon, celui-là, qui chantait en patois ; et pi enco bien d'autres.

Chez les « blancs », on entendait Mossieu Ceresole — le colonel —, Mossieu Boiceau, Mossieu de Meuron, etcetra, etcetra. Et pi on présentait les candidats, on votait tout chaud et, en sortant de l'assemblée, on savait au moins qui était sur la liste.

A présent, rien de tout ça. Y font des assemblées de quartier, qu'y disent, dans une petite salle, dernier un café, comme qui dirait des conspirateurs, ma parole ! Et pi, quand après on demande : « Eh bien, qui est-ce qu'on porte, en somme ? » — « Chut ! qu'on vous répond, ne dites rien, vous saurez ça plus tard, au jour de l'élection ». Alo quand on reçoit la liste, au dernier moment, on y trouve des gens qu'on ne croyait pas qu'y z'étaient bons pou le Grand Conseil.

Tout ce qu'on sait vous dire, c'est : « Votez compact ! »

Votez compact ! Votez compact ! C'est assumant, à la fin !

— Oh ! ça c'est vrai, vous avez raison, père Daniel, on ne sait plus rien. Il n'y a plus de plaisir à voter. Et puis y font encore des ententes.

— Eh bien, oui, et qu'on n'y comprend rien. Après tout, pourquoi si, comme y sont toujours à le dire, « verts » et « blancs » c'est la même chose, si y n'y a plus de différence, pourquoi est-ce qu'y ne font pas un seul parti ? Mais, c'est que, vois-tu, ce n'est pas tant la même chose, on a beau dire. Je le vois bien.

— Ah ! vous comprenez, ces messieurs de la politique prétendent que c'est à cause des socialistes qu'y faut une entente.

— Peuh ! les socialistes, les socialistes. Eh bien quoi, le soleil luit pou tout le monde, que diable ! Les « rouges » tiennent le fouet pou claquer, faire du bruit, et pou exciter le cheval quand y ne veut pas avancer ; les « blancs » sont à la mécanique pou rateni quand ça va trop fort à la descente ; et pi les « verts », comme de juste, tiennent les guides et donnent la direction. Comme ça, tout va bien et tout le monde est content.

— C'est évident !

— Autrefois, au temps jadis, on s'arrangeait bien mieux. Avant les élections, les « verts » venaient un dimanche. Y nous z'offraient quelques litres avet des salées ; y nous faisaient des discours ; y en avait même qui chantaient des vieilles chansons, d'autres qui disaient du patois. Et on passait ainsi une jolie après-dinée, au chaud ; et on était déjà passablement calé pour aller souper. En nous quittant y nous disaient encore merci d'être venus et puis : « On espère que vous voterez bien ! » — « Alo, qu'on répondait, à la revoyance ! »

Le dimanche suivant, c'étaient les « blancs » qui venaient. Y nous z'offraient des litres, et alo des saucisses, pou changer. Y nous refesaient des discours, y rechantaient des vieilles chansons, mais point de patois alo : y ne le savent pas. On était de nouveau bien au chaud une après-dinée, et bien calé. Et quand y parlaient, y nous redisaient, comme les verts : « Merci d'être venus » et « nous espérons que vous voterez bien ! » — « Alo ! qu'on redisait, à la revoyance ! »

Puis le jour avant l'élection, on s'arrangeait. On se disait, entre nous : tous ces messieurs ont été bien gentis, les uns comme les autres ; pour la bonne façon on va se partager. On est trente électeurs, n'est-ce pas, eh bien, quinze voteront pour les « verts », pi quinze pour les « blancs » et va comme il est dit ! L'entente se faisait toute seule.

— Oué !... oué !... Eh bien, là-dessus, si on allait ? J. M.

Que les temps sont changés !

Voulez-vous savoir comment étaient libellées les cartes de vote de nos grands-pères ?

Voici la reproduction d'une carte de vote du Cercle des Planches (Montreux), en 1824 :

CARTE DE VOTE.

CERCLE DES PLANCHES.

Elections du mars 1824.

Cour de scrutin.

Je nomme comme le plus éclairé, le plus honnête et le plus propre à l'emploi dont il s'agit :

« Quelle horreur ! » — Dans un dîner :

Un monsieur passe le plat à sa jeune voisine et lui dit, avec un petit air funèbre :

— Voulez-vous manger de ce poisson mort ?

— Quelle horreur, s'écrie la dame, sans réfléchir, et elle fait un mouvement de profond dégoût.

CROQUIS RUSTIQUES

Nocturne.

A P. P.

Le village s'endort dans la paix du dimanche,
Sous la lune verdâtre éclairant l'horizon,
Où les fermes ont l'air de paisibles prisons
Derrière les fumiers bordant la route blanche.

Grave comme un archer surveillant son enceinte
(Tandis qu'au vieux clocher onze heures ont sonné)
Sombre comme un cercueil, lent comme un con-
[damné,

Le veilleur fait son tour pour qu'on ferme les pintes...

Le veilleur a passé... tout se tait... rien ne bouge...
Soudain, pendant qu'une ombre effleure les maisons,
Montent vers le ciel noir les mauvaises raisons
D'un ivrogne attardé qui regagne son bouge.

Mais le village dort dans la paix du dimanche ;
Déjà les campagnards, près des volets mi-clos,
Ronflent sous leurs gros draps la chanson du repos,
Car ils ont pour demain du travail sur la planche !
Novembre 1908. HENRI SCHULER.

ANCIENS HOTES DE NOS BOIS

Sil'hiver est venu tard, cette année, il ne s'en est pas moins fait sentir rudement. Février a été froid et neigeux à souhait pour lugeurs et patineurs. Mais, quelque rigoureuse que puisse être la mauvaise saison, elle n'expose plus les voyageurs, dans notre canton du moins, à rencontrer ces vilains animaux que la faim fait sortir du bois. Il n'en était pas ainsi jadis. Au milieu du siècle passé, les grands froids chassaient encore les loups et les sangliers sur le plateau vaudois et même jusqu'à la plaine du Rhône.

Il neigea beaucoup durant l'hiver de 1841-1842, lisons-nous dans l'ancien *Courrier suisse* : La seule commune de Lignerolles venait d'employer trois cents journées au déblai des neiges sur la route de Paris ; elle avait pris le parti de creuser une voûte dans la neige, à un endroit où la neige était trop haute pour permettre une tranchée ; mais quelques heures de vent du nord ont rendu vains tous ces travaux, et l'on en est à chercher si le courrier ne sera pas réduit à essayer à se frayer un passage par la route des Clées. Nos montagnes sont remplies de loups cette année ; des bestiaux ont été enlevés dans diverses communes. Il y a une quinzaine de jours qu'un cadavre de cheval a été détérré près de Nyon et dévoré par ces animaux féroces.

Les primes que décerne l'Etat sont de fr. 60 de Suisse pour une louve, fr. 45 pour un loup et fr. 25 pour un louveteau.

A Arzier, on a fait en janvier une battue générale qui n'a donné aucun résultat. Quelques jours auparavant, en revanche, un énorme loup a été tué près de Saint-Cergues.

Dans la nuit du 4 au 5 février 1842, M. A. Aubert, de Saint-Georges, étant à l'affût du renard auquel il avait tendu un appât, tiré dessus, blesse l'animal et, le lendemain, suivant les traces du sang, il découvre que le renard est une louve, qu'il achève. Il a obtenu du Conseil